

Réf: Dossier 284755

Avis de constitution

SOCIETE « CHOMY BEAUTE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE-LOT 1005-ILOT 275,
Lot 1005, Ilot 275

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHOMY BEAUTE »

Objet : Couture ; Vente de vêtements ; Bijoux ; Toutes Prestations divers.

Et pour la réalisation sociale

L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE-LOT 1005-ILOT 275,
Lot 1005, Ilot 275

Dirigeant(s) Mme ACHI CHO MARIE YVONNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01362 du 19/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09230/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

